



DEC Pôle concours

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/26/180

Affaire suivie par : Jean-Yves RAGIL/ Céline SOUBEYRAN

Tél : 04.76.74.72 34 / 04.76.74.72 55

Mél : dec.concours-itrf@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/180 du 15 juin 2026

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/154

relatif à la composition de la commission de sélection pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE), BAP A et B – préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre et préparateur-trice en chimie et sciences physiques, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble.

- Vu le code général de la fonction publique ;
- vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- vu le décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour application de l'article 22 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État ;
- vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

Article 1 : la commission de sélection pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE), BAP A – préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, organisé par le rectorat de l'académie de Grenoble au titre de la session 2026 est composée, ainsi qu'il suit :

M.	GREBER Matthieu	Rectorat de Grenoble – Grenoble IA-IPR sciences physiques et chimiques	Président de jury
Mme	VUONG Maria	Lycée Philibert Delorme – L'Isle d'Abeau Technicienne de laboratoire CS	Membre de jury

M.	VEUILLOT Christophe	Lycée Philibert Delorme – L’Isle d’Abeau Technicien de laboratoire CE	Membre de jury
M.	MERCADIER Frédéric	France Travail – Service Entreprises	Membre de jury
Mme	PARADE Séverine	France Travail - Grenoble	Membre de jury
Mme	ROCHEFEUILLE Véronique	Lycée Louis Armand – Chambéry Professeure de sciences physiques et chimiques	Membre de jury

Article 2 : la commission de sélection des dossiers se réunira au Tremble, à Gières, le jeudi 11 juin 2026.

Article 3 : la commission se réunira pour l’épreuve orale au Tremble, à Gières, le vendredi 3 juillet 2026.

Article 4 : la secrétaire générale de l’académie de Grenoble est chargée de l’exécution du présent arrêté.

**Pour le recteur et par délégation,
Signé le 16/06/26 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,
Conforme à l’original, disponible sur demande**